



**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET PRESTATAIRE DE SERVICE
WEBDESIGNER POUR LA REFONTE DU SITE WEB DE LA CONFEMEN**

MAI 2021

I. Contexte et justification

La Conférence des Ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) est une organisation internationale dont les missions essentielles sont :

- d'informer ses membres sur l'évolution des systèmes éducatifs et les réformes en cours ;
- de nourrir la réflexion sur des thèmes d'intérêt commun en vue de mener des actions en coopération ;
- d'animer la concertation entre ministres et experts pour appuyer les politiques régionales et internationales en matière d'éducation.

En 1991, aux lendemains de la conférence mondiale de l'éducation de Jomtien, les ministres de l'Éducation des États et gouvernements membres ont mis en place le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) qui est un outil de pilotage de la qualité de l'éducation, spécialisé dans les évaluations des apprentissages.

En 2012, le PASEC s'est engagé dans un processus de réforme dans le but d'améliorer l'appui technique aux pays dans leur gestion des systèmes éducatifs en plaçant la question de la qualité au cœur des stratégies. Ce processus a permis au PASEC de passer des évaluations nationales à des évaluations internationales menées simultanément dans plusieurs pays, de mettre à jour ses méthodes d'analyse et d'améliorer la gouvernance du programme.

Le premier cycle de l'évaluation internationale du PASEC, dénommée « PASEC2014 » a été réalisé en 2014, dans 10 pays d'Afrique subsaharienne francophone. Dans le cadre de cette première évaluation internationale, et pour renforcer la visibilité des actions du programme, la CONFEMEN a mis en place un sous site pour le PASEC (www.pasec.confemen.org) intégré dans le site de la CONFEMEN.

Le Programme a réalisé son 2^e cycle d'évaluation internationale dénommée « PASEC2019 » dans quatorze pays : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Madagascar, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad et Togo. Les rapports et les données de toutes ces évaluations sont mis à la disposition des utilisateurs via le sous site du PASEC.

Aussi, pour renforcer son rôle et sa place dans l'atteinte des objectifs de développement durable relatifs à l'éducation (ODD4), la CONFEMEN a mis en place en 2016, son 2^e programme dénommé Observatoire de la Qualité de l'Éducation (OQE).

L'objectif visé par la CONFEMEN à travers la création de l'OQE est de mettre en place un dispositif d'observation en interaction avec le PASEC pour suivre et analyser les paramètres déterminants de la qualité de l'éducation dans les pays francophones du Sud, membres de la CONFEMEN.

En 2018, l'OQE a produit son premier rapport qui concerne les 8 pays du projet pilote (Cameroun, Côte d'Ivoire, Liban, Madagascar, Mali, Maurice, RD Congo et Sénégal). L'OQE en est actuellement à sa phase 2 qui concerne 17 pays dont les axes prioritaires majeures sont la structuration d'un réseau de partenaires et le partage des connaissances à travers des notes de politiques éducatives et d'études sur des thématiques émergentes, entre autres, des évaluations PASEC.

Afin d'améliorer sa communication et de renforcer sa visibilité ainsi que celle de ses programmes auprès de tous les acteurs de l'éducation, la CONFEMEN lance la présente prestation afin de solliciter l'appui d'un cabinet pour la modernisation de son site web (www.confemen.org) qui intègre les sous sites du PASEC (www.pasec.confemen.org) et de l'Observatoire de la qualité de l'Éducation (www.oqe.confemen.org) afin de rendre le site global plus dynamique, plus attractif, plus homogène et plus adapté à l'évolution technologique.

II. Objectifs

II.1. Objectif global

L'objectif principal de cette prestation est de moderniser le site web actuel de la CONFEMEN avec un meilleur affichage des deux programmes que sont le PASEC et l'OQE en tenant compte des nouvelles exigences technologiques.

II.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques visés sont de :

- proposer une nouvelle architecture harmonisant le site web de la CONFEMEN et ses sous sites web (PASEC et OQE) ;
- proposer une nouvelle page d'accueil pour chacune de ces plateformes web en contextualisant chaque page d'accueil aux spécificités du programme. Par exemple, les nouvelles plateformes à proposer doivent permettre de publier de façon périodique des données dynamiques visibles à tous ;
- présenter une interface claire et une ergonomie moderne assurant une meilleure accessibilité aux informations sur les sites dans un environnement international de plus en plus concurrentiel ;
- intégrer de nouvelles fonctionnalités en fonction des évolutions technologiques (affichage des liens Twitter, Facebook, LinkedIn, etc.) ;
- faciliter la recherche des documents ;
- offrir une interface de navigation simple et agréable avec moins d'éléments à l'affichage ;
- optimiser le référencement sur les moteurs de recherche ;
- rendre compatible les sites web avec tous les principaux navigateurs modernes et adapté à tous les types de supports¹ (ordinateurs, téléphones, tablettes).

¹ Le site web de la CONFEMEN et les sous sites web de ses programmes doivent être responsive design.

III. Résultats attendus

- sur la base des nouvelles architectures validées par la CONFEMEN, de nouveaux portails interactifs dynamiques sont développés et mis en ligne ;
- La page d'accueil du site web de la CONFEMEN (www.confemen.org) et celles de ses programmes (www.pasec.confemen.org et www.oqe.confemen.org) sont conformes à la charte graphique de la CONFEMEN.
- le site web de la CONFEMEN et les sous-sites web de ses programmes sont bien référencés sur les moteurs de recherche les plus connus.
- les nouveaux site et sous-sites sont agréables avec moins de surcharge à la page d'accueil.
- l'équipe technique informatique (02 personnes) de la CONFEMEN est formée sur la technologie utilisée pour assurer la prise en main des nouveaux sites web.
- le responsable du pôle communication et l'Assistante en communication sont formés pour contribuer à la mise à jour du site.
- le site web et les sous-sites web sont mis à jour. Les données sur les plateformes actuelles ainsi que certains modules sont repris dans les nouveaux sites et sous-sites web sans aucune perte de données.
- Le site web de la CONFEMEN devra intégrer un module permettant d'envoyer une lettre d'information électronique à au moins 2500 abonnés. Une attention particulière devra être accordée au thème de cette lettre d'information.
- le code source définitif est mis à la disposition de la CONFEMEN qui en a la propriété.

En outre, les sous-sites web devront également comporter :

- des rubriques où seront mis en ligne des contenus liés à la thématique de la gestion des systèmes éducatifs axée sur les résultats. Les pays pourront par exemple y mettre en valeur les actions innovantes qu'ils mènent en la matière.
- des forums où les acteurs de l'Éducation pourront échanger sur des sujets de discussion.
- des rubriques qui permettront de mettre en exergue les réalisations du PASEC et de l'OQE, en termes de chiffres².
- et des espaces de partage de documents (calendriers, manuels de procédures, rapports, etc.)

IV. Livrables

Les livrables ci-dessous sont attendus par la CONFEMEN :

- les nouveaux portails interactifs présentant une interface claire, une ergonomie moderne sont déployés en ligne en respectant les mêmes URL que les sites web actuels. Pour le PASEC, la plateforme de communication et de partage des équipes nationales PASEC doit être conservée y compris la communication avec les chercheurs et les partenaires.
- un manuel d'utilisateur pour la prise en main de l'administration du site et des sous sites web est produit

² Ce bloc pourrait par exemple être intitulé « Note d'informations du PASEC ».

- un calendrier des séances de transfert de compétences pour les membres du pôle communication, pour la gestion des sites web, sera produit par le consultant.

Ces résultats seront évalués à partir d'indicateurs suivants :

- la qualité et le fonctionnement du site et des sous sites web : les sites devraient être simples, faciles à manipuler et légers.
- le bon référencement du site et des sous sites web, mesuré à travers leur accessibilité à partir des moteurs de recherche.
- La capacité des membres du pôle communication de la CONFEMEN à gérer et mettre à jour le site et les sous site web.

V. Méthodologie d'intervention

V.1. Collecte des informations

Les informations qui alimenteront les différents portails web sont globalement existantes dans les plateformes actuelles. Toutefois, elles pourront faire l'objet d'une réorganisation en lien avec la CONFEMEN et ses programmes.

V.2. Création graphique du site et des sous-sites

Le cabinet proposera un aperçu général du graphique du site et des sous-sites (les maquettes). Les éléments des sites s'articulent autour d'une partie publique et d'un espace privé. La partie publique du site web devra présenter des informations d'ordre général et informatif. Elle sera l'espace réservé au grand public.

La partie privée sera structurée comme un espace de travail collaboratif personnalisé avec un code d'accès.

Le cabinet devra présenter le projet d'architecture (plan des sites accessibles en ligne via une URL). Ces maquettes devront être validées avant l'intégration du contenu des sites. A cet effet, certains contenus pourraient subir de légères modifications.

V.3. Développement du site web et des sous-sites

Le cabinet retenu devra mettre en œuvre les principaux axes de développement du site et des sous sites web en utilisant la technologie la plus adaptée. A ce titre, il devra réaliser les actions suivantes :

- l'insertion du logo approprié dans chaque plateforme ;
- la création des bannières et des rubriques pour la page d'accueil de chaque site et sous-site ;
- la conception des différents éléments graphiques du site et des sous-sites web ;
- l'alimentation du site et des sous-sites avec les contenus que la CONFEMEN aurait validés ;
- le déploiement en ligne des différentes plateformes web (les paramètres utiles seront fournis au cabinet selon un calendrier qui sera établi à cet effet) ;
- tout conseil ou toute autre action nécessaire au développement du site et des sous-sites web.

V.4. Autres conditions

Les outils et les technologies utilisés pour la création et le fonctionnement optimal du site et des sous-sites reposeront, essentiellement, sur les éléments suivants :

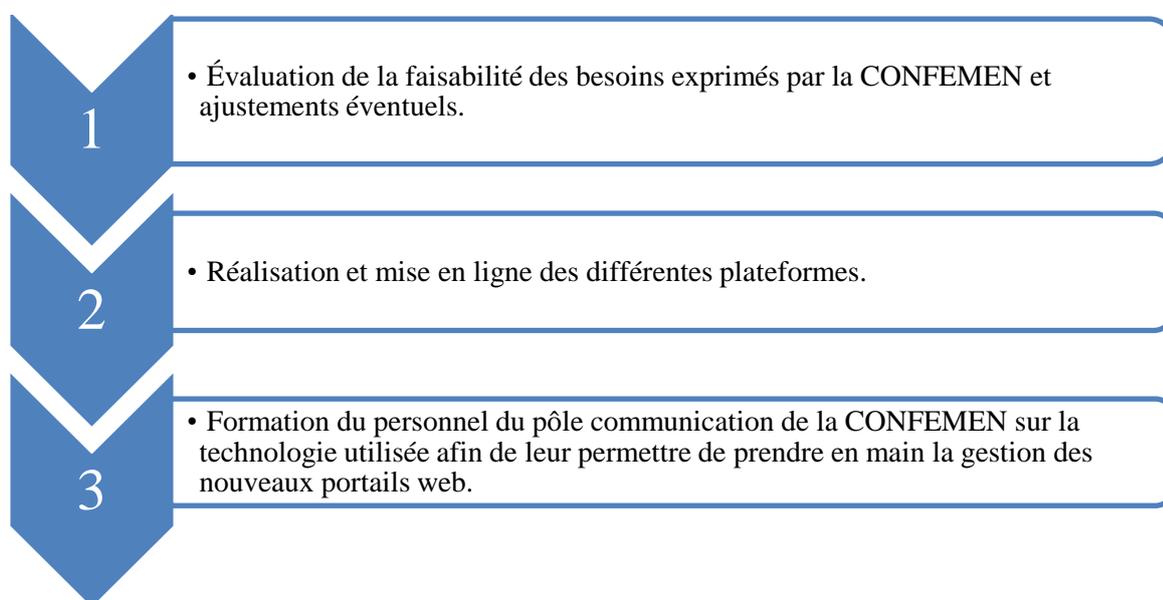
- menus intuitifs « One Click » pour faciliter la navigation ;

- technologies pouvant fluidifier les informations ;
- développement de techniques permettant d’optimiser l’interactivité ;
- système permettant un chargement d’informations en format très léger ;
- développement graphique animé ;
- etc.

La page d’accueil du site et de chaque sous-site doit faire l’objet d’une présentation attractive et particulièrement soignée. Elle devra disposer d’un espace dynamique qui affichera les actualités (en mettant en exergue les plus saillantes), les alertes, etc. La page d’accueil inclura, comme chaque page du site, des possibilités d’accès direct aux autres pages du site web. Le cabinet devra prévoir un moteur de recherche accessible sur toutes les pages du site, une rubrique « contacts » avec au besoin un formulaire, indiquant les coordonnées de la CONFEMEN et/ou du PASEC ou de l’OQE ainsi que des liens pour accéder aux pages de l’institution sur les réseaux sociaux.

VI. Étapes de la mise en œuvre

Les grandes étapes du projet sont les suivantes :



VII. Profil et expérience

Le cabinet doit remplir les critères suivants :

- avoir une expérience avérée d’au moins cinq années dans le domaine requis ;
- justifier de travaux réalisés avec succès dans la conception et la réalisation de sites web, y compris leur modernisation au niveau international ;
- avoir une expérience dans la conception de sites web d’organisations internationales serait un atout ;
- avoir des connaissances et compétences avérées en design et développement web ;
- avoir une expérience avérée dans l’analyse et conduite d’étude d’existant ;

Le cabinet devra fournir les liens d’au moins 3 sites qu’il a élaborés. La réalisation de sites institutionnels en éducation sera un atout.

VIII. Modalités de travail

Il sera mis à la disposition du Cabinet les éléments suivants :

- les fichiers sources ainsi que la base de données du site actuel.
- toutes les ressources (documents, images, logos, contenus, etc.) utiles à la réalisation du projet.

IX. Durée et calendrier prévisionnels

La durée totale du travail s'étalera sur 60 jours-homme maximum à compter de la date d'approbation du contrat. La mise en ligne d'une version de test de chaque plateforme étant prévue pour le 31 juillet 2021, l'offre du cabinet devra proposer un calendrier prenant en compte cette échéance.

X. Réception des offres

Les cabinets intéressés sont invités à soumettre une offre technique et financière séparée. L'offre technique comportera :

- i) un curriculum vitae (CV) détaillé de l'équipe du cabinet ;
- ii) une note synthétique de compréhension du projet ;
- iii) une description de l'approche et de la méthodologie ;
- iv) une proposition d'une nouvelle arborescence du site et des sous-sites en tenant compte de ses nouvelles exigences en matière de communication
- v) un plan de travail incluant un chronogramme prévisionnel mentionnant les différentes phases pour la production des livrables ;
- vi) un justificatif de réalisation de projets similaires ;
- vii) le calendrier de restitution des livrables.

L'offre financière déclinera dans un document séparé et en détail le budget pour les différentes étapes en précisant les coûts unitaires.

Les cabinets intéressés par cette mission doivent envoyer séparément une offre technique et une offre financière au plus tard le **19 mai 2021**. **Les soumissions doivent être envoyées par mail à l'adresse : recrutement-web@confemen.org**. Les offres devront être protégées par mots de passe distincts pour l'offre technique et pour l'offre financière. Ces mots de passe seront communiqués au comité de sélection avant l'ouverture des offres.